



REPUBLIQUE DU CONGO



DECENNIE AFRICAINE ET MONDIALE DE L'AFFORESTATION ET DU REBOISEMENT

*Le plaidoyer de Denis Sassou-N'Gusso
pour une planète verte*



«...Face aux dérèglements climatiques, le reboisement de la planète constitue, sans le moindre doute, l'une des solutions salvatrices les plus pertinentes... Au regard de cette expérience salutaire venue de la République du Congo et pour un monde plus sûr et plus juste sur le plan environnemental et climatique, je lance, du haut de cette tribune, l'appel solennel à l'instauration d'une décennie de l'afforestation qui obligerait l'humanité à inverser le cours actuel de destruction de nos forêts.

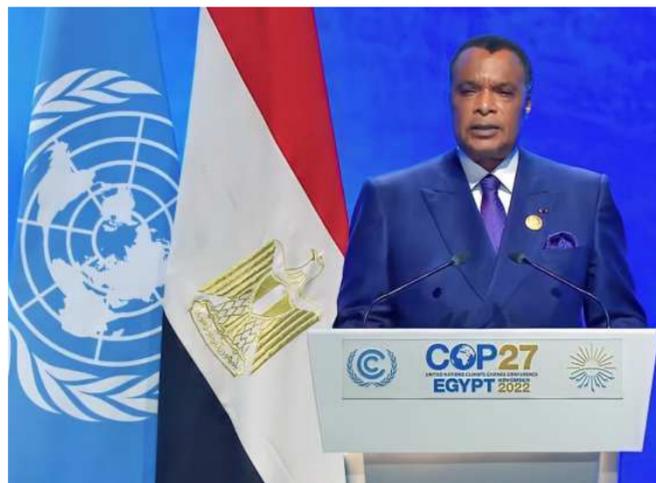
Bien plus qu'une solution, il s'agit d'un impératif de raison, l'afforestation apparaissant comme un réel cri de cœur qui nous interpelle tous. »

SEM Denis Sassou-N'Gusso,
COP 27, Charm El Cheikh (Egypte)



MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE





Déclaration de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Gues-

Président de la République du Congo
à la COP27.

Monsieur le président Abdel Fattah Al-Sissi, président
de la République arabe d'Égypte,

Mesdames et messieurs les chefs d'Etat et de gouver-
nement,

Monsieur le secrétaire général des Nations unies,

Mesdames et messieurs ;

Je saisis cette opportunité pour réaffirmer la ferme
volonté et la détermination de la République du Congo
à participer activement à l'effort mondial de la lutte
contre les changements climatiques.

Sans la moindre hésitation, j'apporte mon soutien au
président désigné de cette COP 27 qui est sans doute
l'une des plus déterminantes depuis la signature de
l'Accord de Paris sur le climat en 2015.

La COP 27 doit être une COP de l'action après tant d'an-
nonces depuis des années et tant de promesses non
tenues. Le temps est venu de passer aux actes concrets,
il y va de notre crédibilité.

Mesdames et messieurs,

La nécessaire survie de l'humanité appelle le respect,
sans atermoiements, des engagements pris et la mise
en œuvre d'initiatives efficaces, en lien avec la préserva-
tion de l'environnement.

Face aux dérèglements climatiques, le reboisement de
la planète constitue, sans le moindre doute, l'une des
solutions salvatrices les plus pertinentes.

Avec un couvert forestier estimé à 220 millions d'hec-
tares, soit environ 6% de la surface forestière planétaire
et 10% de la biodiversité mondiale, le Bassin du Congo
constitue la deuxième région forestière tropicale dense
et humide après l'Amazonie. Les études estiment qu'il
est peut-être le dernier grand puits de carbone tropical
terrestre dans le monde, donnant ainsi une importance
vitale à ces forêts dans la lutte mondiale contre les chan-
gements climatiques.

A lui seul, le Bassin du Congo capture plus de 30
milliards de tonnes de gaz carbonique, soit l'équivalent
de trois années d'émissions cumulées de l'ensemble de
nos pays.

C'est à ce titre que, conserver et préserver nos forêts est
devenu une urgence qui nous engage tous à faire un
choix politique décisif et d'exprimer notre solidarité avec
le reste de l'humanité.

Il convient de rappeler que la République du Congo a
très tôt pris conscience de l'absolue nécessité de proté-
ger, de reconstituer et d'étendre son couvert forestier.

Depuis 40 ans, l'ensemble de notre population est ainsi
invité à planter un arbre dans le cadre de la Journée
nationale de l'arbre, célébrée dans notre pays le 6
novembre de chaque année.

C'est ce type d'action volontariste, jointe à un code fores-
tier rigoureux, qui nous a permis de maintenir l'un des
taux de déforestation le plus faible au monde.

C'est dire que cette COP s'ouvre à une date symbolique
et hier, avant de quitter mon pays, j'ai accompli avec
l'ensemble du peuple congolais le devoir citoyen de
planter un arbre. Ce devoir de portée universelle traduit
la haute conscience de la population dont le rôle n'est
plus à déterminer dans la lutte contre le réchauffement
climatique.

Au regard de cette expérience salutaire venue de la
République du Congo et pour un monde plus sûr et
plus juste sur le plan environnemental et climatique, je
lance, du haut de cette tribune, l'appel solennel à l'ins-
tauration d'une décennie de l'afforestation qui obligerait
l'humanité à inverser le cours actuel de destruction
de nos forêts.

Bien plus qu'une solution, il s'agit d'un impératif de
raison, l'afforestation apparaissant comme un réel cri de
cœur qui nous interpelle tous.

Je vous remercie.



REPUBLIQUE DU CONGO



I. Contexte et justification

En dépit des engagements pris par les Etats dans le cadre des négociations internationales sur le climat, force est de constater que le dérèglement climatique s'accélère et les événements météorologiques extrêmes sont désormais courants dans toutes les régions du monde.

Le sixième rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, en sigle GIEC sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité, paru au mois de février 2022, montre clairement que de nombreux risques climatiques sont plus importants que prévu, en particulier pour les pays d'Afrique en raison de leur vulnérabilité.

Face à ce péril climatique dont les retombées compromettraient assurément l'atteinte des objectifs du développement durable dans le cadre de l'agenda 2030, d'une part, et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, d'autre part, et indépendamment des solutions technologiques envisageables, le niveau d'engagement collectif visant la préservation des forêts, en général, et des forêts tropicales, en particulier, réputées poumons de l'humanité, va incontestablement monter d'un cran.



Dans un contexte mondial doublement marqué par une succession de crises persistantes (économique, sanitaire et financière) et une série de conflits armés qui induisent un accroissement de besoins en Energie fossiles et la destruction des écosystèmes divers, sans oublier la croissance démographique qui augmente les besoins en ressources naturelles, les stratégies à mettre en place à cet effet, devraient privilégier, entre autres, les ressources renouvelables. Les forêts, les eaux et l'air sont considérés à juste titre comme des solutions basées sur la nature pour limiter les émissions des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, principale cause du réchauffement climatique.

En outre, de nombreuses études montrent qu'une autre raison fondamentale et non négligeable qui augmente le taux de déforestation dans les bassins forestiers tropicaux est liée à de nombreux facteurs tels que : la pratique non durable de l'agriculture itinérante sur brûlis, l'utilisation du bois comme seule source d'énergie domestique et la pauvreté en milieu rural.

La préservation des écosystèmes forestiers naturels devient une exigence dans le monde entier et l'extension de la couverture forestière mondiale à travers la promotion des plantations forestières et agroforestières, - une nécessité, réputées à faible coût -, dont les produits constituent de véritables alternatives à ceux issus de forêts naturelles et des énergies fossiles.

Toutefois, en considération des implications politiques, techniques et financières complexes liées à cette option, son efficacité réside en ce qu'elle devrait être mise en œuvre dans le cadre d'une coalition mondiale portée par les plus hautes institutions qui régissent les relations entre les Etats.

/// Ainsi, la « **Décennie Africaine et Mondiale de l'Afforestation et du Reboisement** » proposée par la République du Congo par la voix de son Président, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, le 7 novembre 2022, à l'occasion de la tenue de la 27ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (COP27), procède de cette nécessité de tisser une sorte de trames entre les cadres stratégiques, Accords, Conventions, Initiatives et leçons apprises, se rapportant à l'échelle planétaire aux thématiques d'afforestation et de reboisement.

SEM Denis SASSOU-N'GUESSO,
Président de la République du Congo,
Initiateur de la Décennie Africaine et
Mondiale de l'Afforestation et du Reboisement



A la demande de la République du Congo, cette initiative a été endossée par l'Union Africaine sous le label de « Décennie Africaine et Mondiale d'Afforestation et de Reboisement » par Décision 5 (XXXVI) de la 36ème session du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA), tenue du 17 au 18 février 2023, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Cette décision intégrait également l'organisation de la première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR), à Brazzaville, en République du Congo, sous l'égide de l'Union Africaine et d'autres institutions internationales spécialisées.



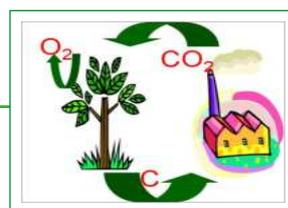
II. Objectifs de l'initiative

L'initiative de la Décennie Africaine et Mondiale de l'Afforestation et du Reboisement est de fédérer les pays, les bailleurs de fonds, les organisations internationales ainsi que les pays pollueurs, autour d'une dynamique nouvelle visant l'augmentation de la superficie forestière mondiale sur la base d'une coopération internationale, à travers la systématisation des activités d'afforestation et de reboisement pour la lutte contre le changement climatique. Cette coopération a pour objectifs :

1. d'augmenter les superficies des forêts plantées dans le monde à travers les programmes nationaux d'afforestation et reboisement et de restauration forestière,



2. d'accroître la capacité de séquestration du carbone atmosphérique,



3. de préserver la biodiversité et les habitats de la faune sauvage,



4. de diversifier et maximiser la production des biens et services fournis par les forêts plantées, y compris le carbone,



5. de soutenir une économie forestière écologiquement viable et économiquement durable.



III. Opérationnalisation de l'initiative

Après l'endossement de l'initiative par l'Union Africaine courant février 2023, le Gouvernement de la République du Congo, à travers le Ministère de l'Economie Forestière, organisera un événement parallèle, à l'occasion de la 28ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations-Unies pour le Changement Climatique (COP28), qui se tiendra à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, du 28 novembre au 12 décembre 2023, visant à consolider le plaidoyer sur cette initiative, en vue de son appropriation à l'échelle universelle.

Aussi, le Gouvernement de la République du Congo appelle vivement la communauté internationale à travers les Nations Unies et d'autres partenaires engagés à la cause climatique, à une mobilisation générale et un engagement à déclarer une « Décennie Mondiale de l'afforestation et du Reboisement », qui complétera les objectifs de la « Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes » comme solutions basée sur la nature pour la lutte contre la déforestation et le changement climatique.

Cette vision sera consolidée par la tenue prochaine, à Brazzaville, sous l'égide de l'Union Africaine, d'une la Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement, qui posera les bases de l'opérationnalisation de ladite initiative. Cette conférence aura pour but de :

- ❖ établir un état des lieux de l'afforestation et du reboisement à l'échelle mondiale ;
- ❖ adopter une stratégie mondiale d'afforestation et de reboisement, incluant les aspects techniques, scientifiques et financiers des programmes nationaux d'afforestation et de reboisement ;
- ❖ solliciter l'inscription de la « Décennie Africaine et Mondiale de l'Afforestation » dans l'Agenda des Nations-Unies, au moyen d'une déclaration mondiale sur l'afforestation et le reboisement ;
- ❖ désigner le Forum des Nations Unies pour les Forêts (FNUF) comme organe de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence.

